

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les Cours de Marion - Version finalisée

Identification du professionnel

Entreprise individuelle Marion Manet - Nom commercial : « Les Cours de Marion »

Adresse : 18 VILLECUSSON, 23000 SAINTE-FEYRE

SIREN : 108 375 551 - SIRET : 108 375 551 00018

Téléphone : 06 67 90 54 50 - E-mail : lescoursdemarion23@gmail.com

Site internet : <https://lescoursdemarion.fr>

1. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les conditions dans lesquelles Les Cours de Marion, entreprise individuelle, propose des prestations d'accompagnement et de soutien scolaire à des particuliers.

Elles s'appliquent aux prestations convenues entre Les Cours de Marion et le responsable légal de l'élève mineur ou l'élève lui-même lorsqu'il est majeur.

Les caractéristiques des prestations proposées ainsi que leurs tarifs sont présentés sur le site internet Les Cours de Marion.

Les CGV applicables sont celles communiquées au client au moment de la mise en place du suivi.

2. Prestations proposées

Les Cours de Marion propose des prestations d'accompagnement et de soutien scolaire selon les matières, niveaux et modalités présentés sur le site internet.

Les séances peuvent notamment avoir lieu au domicile de l'élève, au domicile de Marion, dans un lieu tiers convenu avec la famille ou en visioconférence.

Les modalités pratiques du suivi - matière, durée des séances, fréquence, lieu et créneau - sont définies avec la famille en fonction des besoins de l'élève et des disponibilités de chacun.

3. Mise en place et durée du suivi

La mise en place d'un accompagnement régulier n'entraîne aucun engagement sur une durée déterminée ni sur un nombre minimum de séances.

Lorsqu'un créneau régulier est convenu, celui-ci est reconduit d'une semaine à l'autre sans qu'une nouvelle confirmation soit nécessaire avant chaque séance. Il peut être modifié d'un commun accord.

Pendant les vacances scolaires, les élèves habituellement suivis restent prioritaires s'ils souhaitent poursuivre les cours, mais leur créneau habituel n'est pas garanti. Un emploi du temps adapté est alors organisé selon les disponibilités de chacun.

4. Tarifs

Les prestations sont facturées selon les tarifs en vigueur présentés sur le site internet des Cours de Marion et communiqués à la famille avant la mise en place du suivi.

Les éventuels forfaits proposés, notamment pendant les vacances scolaires, font l'objet des conditions et tarifs indiqués au moment de leur réservation.

Aucun nombre minimum de séances n'est imposé dans le cadre d'un suivi régulier.

5. Facturation et règlement

Les prestations sont facturées au fur et à mesure.

Les factures sont payables à réception.

Les règlements peuvent être effectués par virement bancaire, chèque ou espèces.

En l'absence de règlement dans les sept jours suivant l'envoi de la facture, une relance est adressée à la famille.

Après cette relance, une séance supplémentaire pourra être maintenue. Sans régularisation à l'issue de celle-ci, les cours seront suspendus jusqu'au paiement des sommes dues.

6. Annulation ou absence de l'élève

Lorsqu'une séance doit être annulée par la famille :

Plus de 24 heures avant le cours : un report peut être recherché selon les disponibilités de chacun. Si aucun report n'est possible ou souhaité, la séance n'est pas facturée.

Moins de 24 heures avant le cours : la séance est facturée à hauteur de 50 % de son montant.

Absence sans avoir prévenu : la séance est facturée à 100 %.

Une situation grave ou exceptionnelle peut toutefois être prise en considération. Les Cours de Marion se réserve alors la possibilité de ne pas appliquer la facturation prévue en cas d'annulation tardive ou d'absence.

7. Retards

En cas de retard de l'élève, la séance reste facturée dans son intégralité.

Lorsque l'emploi du temps le permet, la séance peut être prolongée afin de conserver la durée initialement prévue. Dans le cas contraire, elle se termine à l'horaire initialement convenu.

En cas de retard de Marion, le temps de cours correspondant est prolongé lorsque cela est possible ou récupéré ultérieurement.

8. Annulation d'une séance par Les Cours de Marion

En cas d'empêchement, Les Cours de Marion informe la famille dès que possible.

Un autre créneau est proposé lorsque les disponibilités le permettent.

Si aucun report ne peut être convenu, la séance annulée n'est pas facturée.

9. Cours en visioconférence et incidents techniques

En cas de difficulté technique empêchant le déroulement normal d'une séance en visioconférence, une solution alternative est recherchée dans la mesure du possible.

Si une partie significative de la séance n'a pas pu être réalisée, le temps correspondant peut être récupéré ou reporté.

Si aucune solution ne permet d'assurer la séance, celle-ci n'est pas facturée.

Cette règle s'applique quelle que soit l'origine de l'incident technique.

10. Élèves mineurs et cours à domicile

Pour une première séance réalisée au domicile d'un élève mineur, la présence d'un parent ou d'un adulte responsable est demandée.

Pour les séances suivantes, cette présence n'est pas obligatoire dès lors que les responsables légaux ont connaissance du cours prévu et en ont organisé les conditions.

11. Fin du suivi

Chacune des parties peut décider de mettre fin à un suivi régulier.

Un préavis de 15 jours est normalement respecté afin de permettre à chacun de s'organiser.

Ce délai peut être réduit lorsque des circonstances exceptionnelles ou imprévues rendent son respect impossible ou inadapté.

La fin du suivi n'entraîne aucune facturation de séances qui n'ont pas été réalisées, sous réserve des éventuelles sommes déjà dues au titre des présentes CGV.

12. Droit de rétractation

Lorsque le contrat est conclu dans une situation ouvrant légalement droit à rétractation, notamment à distance ou hors établissement, le consommateur dispose d'un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer ce droit, sans avoir à justifier sa décision.

Le consommateur peut exercer son droit de rétractation au moyen du formulaire type mis à sa disposition ou de toute déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter.

Lorsque la famille souhaite que les cours commencent avant l'expiration du délai de rétractation, elle en fait expressément la demande selon les modalités prévues par la réglementation.

Si elle exerce ensuite son droit de rétractation pendant le délai de 14 jours, le suivi prend fin. Les prestations déjà réalisées à sa demande pendant ce délai restent dues, proportionnellement aux services effectivement fournis.

Le formulaire type de rétractation est mis à disposition du consommateur avec les présentes CGV.

13. Réclamations et médiation de la consommation

En cas de difficulté ou de désaccord, la famille est invitée à contacter en priorité Les Cours de Marion afin de rechercher une solution amiable.

Si le litige n'a pas pu être résolu à la suite d'une réclamation préalable adressée directement aux Cours de Marion, le consommateur peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont relève l'entreprise :

CM2C - Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice

49 rue de Ponthieu - 75008 Paris

Adresse électronique : declarer-un-litige@cm2c.net

Site internet : <https://www.cm2c.net>

14. Données personnelles

Les données personnelles communiquées dans le cadre d'une demande de renseignements, de l'organisation du suivi ou de la facturation sont utilisées uniquement pour les besoins liés à la gestion de la relation avec les élèves et leurs familles et au respect des obligations administratives de l'entreprise.

Les informations détaillées relatives au traitement des données personnelles et à l'exercice des droits des personnes concernées sont disponibles dans la politique de confidentialité accessible sur le site internet des Cours de Marion.

15. Droit applicable et règlement des litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de difficulté, les parties privilégient dans un premier temps la recherche d'une solution amiable.

Le recours au médiateur de la consommation prévu à l'article 13 reste possible dans les conditions qui y sont indiquées, sans priver le consommateur des voies de recours dont il dispose légalement.

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de Entreprise individuelle Marion Manet, nom commercial « Les Cours de Marion », 18 VILLECUSSON, 23000 SAINTE-FEYRE, lescoursdemarion23@gmail.com :

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.